



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE MIZOËN

L'an deux mil vingt-quatre, le vingt-trois février, à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 16 février 2024

Etaient présents : (formant la majorité des membres en exercice)  
MICHEL Bernard, GONON Florence, VENERA Christophe, PINATEL François, PHILIPPE Francine, JOUANNEAU Fanny, GIRAUD Roger, JOUANNY Michèle, VINCENT Denise, BERARD Guy

Était excusé : SAUNIER Jean-Marc

GONON Florence a été nommée secrétaire de séance.

### **NOMBRE DE CONSEILLERS**

ELUS : 11  
EN FONCTION : 11  
PRESENTS : 10  
VOTANTS : 10  
CONTRE : 2  
ABSENTION : 0  
POUR : 8

### **Délibération n° 2024/10 : Requalification des espaces publics au village : aménagement des entrées du village avec espaces de stationnement – modification du plan de financement**

Vu la délibération n°2021/54 du 28 septembre 2021 portant sur les autorisations de programme et crédits de paiement (AP/CP),

Vu la délibération n°2022/64 du 9 décembre 2022 portant sur le phasage et la programmation du projet de requalification des espaces publics (REP),

Vu la délibération n°2023/05 du 13 janvier 2023 approuvant le plan de financement de la requalification des espaces publics au village : aménagement des entrées du village avec espaces de stationnement,

Considérant les échanges entre la maîtrise d'œuvre et la commission REP tout au long de l'année 2023, aboutissant à l'affermissement des tranches optionnelles 0, 1 et 4 pour l'opération « aménagement des entrées du village avec espaces de stationnement »,

Considérant la remise de la phase PRO DCE par le maître d'œuvre en janvier 2024,

Monsieur le Maire explique qu'il y a lieu de modifier le plan de financement du projet REP correspondant à l'opération « aménagement des entrées du village avec espaces de stationnement » dont voici le détail des dépenses :

<b>REP - ENTREES VILLAGE ET STATIONNEMENT</b>	Montant HT	Total TTC
Parking sud amont (phase 4)	100 510,00	120 612,00
Parking GONON (phase 1)	79 151,10	94 981,32
Parking Serre Pélissier (phase 1)	58 570,50	70 284,60
MO TO 1, 2 et 3	17 035,32	20 442,38
Etudes diverses (relevés topo, géotechnique, pub	12 720,00	15 264,00
<b>TOTAL OPERATION REP - ENTREES VILLAGE ET STATIONNEMENT</b>	<b>267 987 €</b>	<b>321 584 €</b>

**Délibération n° 2024/10 : Requalification des espaces publics au village : aménagement des entrées du village avec espaces de stationnement – modification du plan de financement**  
**Page 2/2**

Monsieur le Maire propose le plan de financement suivant :

Financeurs	Taux	Subventions
D38	25%	66 997 €
CCO	6%	15 000 €
Autofinancement	69%	185 990 €
<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>100%</b>	<b>267 987 €</b>

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à huit (8) voix pour et deux (2) voix contre (VENERA Christophe et BERARD Guy) :

**APPROUVE** le plan de financement provisoire (HT) ci-dessus pour les travaux relatifs à l'opération REP aménagement des entrées du village avec espaces de stationnement,

**AUTORISE** le lancement de la procédure adaptée pour la passation des marchés publics de travaux relatifs aux phases 1 et 4,

**SOLLICITE** l'aide financière la plus élevée possible des partenaires suivants : le Département de l'Isère et la Communauté de Communes de l'Oisans, selon le plan de financement présenté ci-dessus,

**PRECISE** que les crédits nécessaires seront inscrits aux budgets 2024,

**MANDATE** Monsieur le Maire à signer tout acte et à effectuer toute démarches nécessaires à cet effet,

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Date de dépôt en Préfecture : **26 février 2024**  
Date de publication :

Le Maire,  
Bernard M. H.

